

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

**Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la réalisation du « Centre routier sécurisé » à Bettembourg**

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/18/0194 de la part de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois - CFL concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la réalisation du « Centre routier sécurisé » à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 14 mars 2018.

Fait à Bettembourg, le 26 mars 2018.

  
**Damien NEY**  
Secrétaire Communal

  
**Laurent ZEIMET**  
Bourgmestre

